

Le Télégramme

Lundi 11 août 2025/ www.letelegramme.fr / Tél. 09.69.36.05.29

Samuel Le Floch, en compagnie de Catherine Barrué-Moëc, campe sur le terrain qu’ont acheté ses parents en 1981. Un terrain qu’il devra quitter dans quelques années, sans doute pas avant 2030. Le Télégramme/Loïc Berthy



Photo Le Télégramme

Sur la presqu’île de Rhuys, quel sort pour les campeurs propriétaires ?

À Saint-Gildas de Rhuys et Sarzeau, les campeurs propriétaires travaillent avec les élus pour se mettre en conformité avec la loi qui leur interdit de rester, à moyen terme, sur des terrains en zone protégée. Certains ont été acquis il y a plus de 40 ans.

Loïc Berthy

● Elle a tenu son assemblée générale le 29 juillet dans la salle municipale de Kercaradec. L’association des campeurs propriétaires avait convié des élus de Sarzeau et de Saint-Gildas de Rhuys, insistant pour dire que les relations sont constructives entre les deux parties.

Propriétaire depuis 40 ans

Depuis le début des années 2000, la situation de ces campeurs saison-

niers est sur la sellette. Ils campent, sous toile ou dans une caravane, sur des terrains achetés pour les plus anciens dans les années 70. Une paille ! Catherine Barrué-Moëc, qui préside l’association, continue de profiter de l’été sur le terrain acheté par ses parents en 1977, au Net près de Sarzeau, à deux pas du golfe du Morbihan. La situation est comparable pour Samuel Le Floch, son coprésident, qui passe son mois d’août à la Pierre jaune de Kercambre, côté océan, comme il le fait depuis 1981. Ils

sont morbihannais tous les deux, elle de Ploemeur, lui de Guéguon. « Nos familles ont un fort ancrage sur le territoire. On se sent gildasiens de cœur. Nous sommes arrivés quand il y avait encore peu de résidences secondaires et avons contribué au développement de la commune », assure Catherine Barrué-Moëc.

200 campeurs propriétaires à Saint-Gildas

À moyen terme, ils ne pourront pas rester sur leurs emplacements, tous comme 200 autres campeurs propriétaires. En cause, la loi Littoral de 1986 et différentes autres dispositions réglementaires qui ont fait passer leurs terrains en zone protégée. Mais sur la presqu’île de Rhuys, contrairement à ce qui peut s’observer par exemple à l’île de Ré, c’est la méthode douce qui est privilégiée par les autorités. Sarzeau est la première à avoir trouvé une solution

pour ses campeurs propriétaires. En 2015 a été signé un protocole avec la mairie prônant trois solutions : soit les campeurs restent jusqu’en 2030 sur leur terrain et le rétrocéderont après à la commune, soit ils en demeurent propriétaires mais ne peuvent plus y camper, soit ils ont accepté de se replier dans un Parc résidentiel de loisirs. Il y en a trois de ce type à Sarzeau : un à Saint-Jacques, et deux au Feunteunio. « Il y en avait un de prévu à Prat Bihan, côté golfe, mais ce projet est abandonné. Quant à celui de la Cour de Penvins, il va être retardé en raison de fouilles archéologiques », précise la présidente de l’association.

Scot annulé, projet reporté

Et à Saint-Gildas de Rhuys, où en est-on alors pour les 200 campeurs propriétaires présents dans la commune ? La concertation a été initiée depuis deux ans en lien avec la

municipalité. On n’en est qu’au tout début. Elle passe par la procédure d’aménagement foncier, agricole, forestier et environnemental (ex-remembrement) qui va permettre à terme une redistribution de parcelles morcelées. « Par le biais d’échanges de terrains avec des propriétaires fonciers, la commune pourrait créer des terrains qui serviront de zones de repli comme à Sarzeau », explique Samuel Le Floch. Les premières pistes pourraient se dessiner début 2026. Mais la concrétisation du projet sera bien plus longue. En cause, l’annulation du Schéma de cohérence territoriale (Scot) de l’Agglo de Vannes par la justice administrative. Sa réécriture va forcément prendre du temps. Les campeurs propriétaires ont sans doute encore cinq années devant eux avant de s’installer, pour ceux qui le souhaitent, dans le ou les futurs parcs de loisirs résidentiels qui verront le jour à Saint-Gildas.